

Le musicien intervenant au Centre Flora Tristan Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale à Strasbourg

Conférence du 21 octobre 2006 donnée dans le cadre de l'Université Européenne d'Eté 2006

par **Dominique Guillien**
Directrice du Centre d'Hébergement Flora Tristan
Strasbourg

Histoire et identité de l'établissement

Rappel historique

Les violences conjugales sont un phénomène qui fut reconnu en France au début des années 70, dénoncé par le mouvement féministe.

Les pouvoirs publics ainsi sensibilisés, virent dans la violence faite aux femmes un problème de société qui ne devait pas rester sans réponse.

Le législateur reconnut le droit à l'Aide Sociale aux femmes victimes de violences conjugales et les refuges créés pour répondre à l'urgence évoluèrent pour la plupart en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale acceptant aussi les femmes et leurs enfants.

L'Association SOS Femmes Solidarité, sous son appellation première de SOS Femmes battues, fut créée en 1978, et le Centre Flora Tristan, inauguré le 15 octobre 1979, fonctionne depuis le 12 mars 1978 en CHRS, aboutissement de 2 volontés, celle de l'Association SOS et celle des pouvoirs publics.

Le projet du Centre Flora Tristan est dans la droite ligne des buts de l'association ainsi exposés dans l'article 2 des statuts :

Cette association se propose d'agir plus particulièrement en Alsace en vue d'atteindre les buts que s'est fixée la Fédération Nationale Solidarité Femmes, à savoir :

■ *La lutte tant en France qu'à l'étranger contre les violences, sous toutes leurs formes, par les moyens légaux et notamment :*

- *campagnes d'information et publications diverses*
- *actions tendant aux modifications législatives conformes aux buts de l'association*
- *prise de conscience de l'existence de la violence et de la nécessité de la faire cesser dans les relations de la famille et du couple*
- *l'aide et l'assistance matérielle et morale, médicale et juridique, aux femmes violées, aux femmes battues et aux femmes subissant des agressions ainsi qu'à leurs enfants*
- *la création et la gestion en Alsace de centres d'hébergement collectif pour les femmes et enfants, ainsi que la possibilité d'hébergement dans des familles*

A sa création, le Centre Flora Tristan a disposé d'un mode d'hébergement unique, un hébergement collectif correspondant aux idées de l'époque, tant de l'association gestionnaire et des pouvoirs publics que des travailleurs so-

ciaux.

Situé dans nos locaux actuels à Strasbourg, il consistait en un grand appartement aménagé pour y accueillir une quinzaine de personnes, selon le premier agrément, dont environ 9 femmes.

Cette création avait été précédée par plusieurs années d'action militante au cours desquelles il est arrivé que des hébergements se fassent chez des membres de l'association.

Ce mode d'hébergement aux moyens extrêmement réduits a été abandonné dès l'ouverture du Centre Flora Tristan.

Dans les années 80 quelques appartements furent loués à des bailleurs sociaux et notre agrément passa à 22 personnes hébergées.

A la fin des années 90, notre agrément passant à 15 familles, soit environ 33 personnes, d'autres locations ont été faites auprès des bailleurs sociaux.

En septembre 2003, le Conseil d'Administration de l'association a pris la décision de fermer l'hébergement collectif, notamment à cause de problèmes de sécurité incendie et de la réaffirmation dans la loi 2002/2 des droits des personnes accueillies.

La fermeture de ce mode d'hébergement a donné lieu au transfert des places ainsi perdues vers des appartements.

Le cadre de référence éthique et les valeurs

Les valeurs de conviction

Les professionnels du Centre Flora Tristan partagent des valeurs de conviction qui sont au fondement de leur travail auprès des personnes accompagnées :

- les droits de l'homme
- la démocratie
- le féminisme
- l'approche psychanalytique du sujet

Ces valeurs se traduisent dans les pratiques des travailleurs sociaux du Centre Flora Tristan, par les principes d'intervention suivants :

- 1** prise en considération de la personne à travers sa demande, que celle-ci soit ou non susceptible d'être traitée au Centre Flora Tristan ;
- 2** écoute active sans jugement de valeur ou de mise en doute de la parole formulée ;
- 3** le libre choix de la personne doit être respecté ; informations et orientations suggèrent une démarche mais ne l'imposent pas ; le référent accompagne la personne dans son projet dont elle reste actrice ;

4 l'accompagnement des personnes ne s'inscrit pas dans une démarche réparatrice mais structurante, visant la responsabilisation du sujet ;

5 dans un souci de cohérence avec le point précédent, les travailleurs sociaux ne prennent que des engagements qu'ils sont en mesure de pouvoir tenir ;

6 les dimensions individuelles et collectives des interventions sont complémentaires et en interaction ;

7 dans l'accompagnement individuel comme dans les actions collectives une place importante est donnée à la discussion, la confrontation des points de vue, la négociation, dans le souci d'une prise en compte par les personnes de leur environnement relationnel et social ;

8 une attention particulière est accordée aux enfants des femmes accueillies, perturbés par des événements familiaux souvent très durs. Elle s'inscrit dans un travail sur l'interaction mère - enfant, intégrant la relation au père, sur la notion de lien à tous les niveaux et nous essayons de soutenir les femmes accueillies dans leur « être mère » qui est loin d'aller de soi.

Les personnes accueillies

Le public du Centre Flora Tristan est constitué par des femmes majeures, avec ou sans enfants, qui ont besoin d'un hébergement et ou d'un accompagnement social parce qu'elles sont soustraites ou veulent se soustraire à des violences familiales ou conjugales.

Du fait de ces violences elles sont dans une situation où elles rencontrent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion qui les ont conduites à s'adresser à notre établissement.

Finalités et objectifs

1 Aider à restaurer l'estime de soi et promouvoir la dignité humaine de la personne accueillie :

- offrir aux personnes des conditions de vie stables et sécurisantes ; leur permettre d'accéder à leurs droits sociaux et juridiques ; les aider à acquérir une autonomie financière ;
- respecter chaque personne et son histoire, refuser la stigmatisation ; aider au changement du regard porté sur soi ;
- instituer chaque personne comme sujet acteur en refusant une logique d'assistantat pour ne pas la spolier de son projet et de ses responsabilités.

2 Prévenir la répétition de la violence transgénérationnelle :

- soutenir une démarche de travail sur soi qui permette de revisiter son histoire et son comportement et d'élargir son champ de conscience des dysfonctionnements mis en œuvre dans la violence ;
- témoigner d'autres façons d'être et d'autres modes de relation ;
- favoriser les rencontres significatives qui permettent que la violence ne soit plus l'expérience fondant toute relation mais une expérience pour ne plus la reproduire ;
- soutenir les femmes dans leur avenir et « être mères ».

3 Permettre l'accès à l'éducation et à la culture :

- proposer une éducation civique et citoyenne abordant les droits et les devoirs ;
- sensibiliser aux codes et aux règles nécessaires à la vie sociale ;
- apprendre aux femmes à utiliser elles-mêmes un réseau de ressources ;
- ouvrir par différents moyens à la culture et aux cultures.

4 Observer et sensibiliser :

- sensibiliser et former les différents partenaires sociaux confrontés à ces questions ;
- participer à la réflexion et aux actions sur le droit des femmes et la lutte contre les violences.

Le projet avec les musiciens intervenants du CFMI

Suite à une rencontre entre deux personnes, mais aussi deux « envies » deux idées...

Victor Flusser et moi-même nous sommes surpris à rêver, à imaginer des possibles collaborations dans le cadre de notre établissement et de nos missions.

Si le projet, présenté par Victor Flusser à l'équipe, nous a beaucoup séduits, nous avons rapidement estimé que nous allions devoir faire preuve d'imagination afin de favoriser une réelle rencontre (au sens de nonartificielle) entre les femmes et les enfants..., l'intervenante et la musique.

Dans le cadre de la recherche-action menée en vue de mettre en évidence l'intérêt, pour l'établissement accueillant des publics en grande précarité, de pouvoir bénéficier de rencontres musicales régulières, nous avons accueilli Chloé Soudière-Frantz pendant 8 séances, les mercredis après-midis et quelques soirées d'août à octobre 2006.

Comme nous le précisons dans l'énoncé de nos valeurs, dans ce qui sous-tend notre engagement et anime notre travail, il est important de laisser « le temps au temps ».

De manière plus explicite, nous sommes à l'écoute de la lente reconstruction des femmes accueillies, de leur réappropriation de leur sujet et de la reconquête de leur autonomie.

Du fait de la particularité de notre établissement, à savoir un hébergement éclaté, en appartements dans la Communauté Urbaine de Strasbourg et un accueil de jour, lieu de vie, il nous fallait réfléchir avec Victor Flusser et Chloé à la manière la plus pertinente d'organiser ces interventions, malheureusement limitées dans le temps.

Comme vous avez pu le constater notamment par les témoignages recueillis dans les maternités, les maisons de retraite, les établissements publics, la venue des musiciens intervenants se fait dans un cadre précis et constant au fil des séances.

Plus précisément, les mamans et leurs bébés, les personnes âgées hébergées sont dans un lien déterminé, leur chambre, qui leur est assignée du fait de leur état de santé.

Ce qui signifie que l'irruption de sons et de chants, d'échanges musicaux dans ces lieux est un peu comme une promesse. Un ailleurs, une parenthèse dans le temps.

Si elles ont le loisir de refuser d'ouvrir leur porte à ces sons venus d'ailleurs, elles sont néanmoins présentes, et donc touchées, de près ou de loin par ce qui « se joue », ne serait-ce que dans les couloirs.

Il est aussi important de préciser que la rencontre dans ces lieux de repos, de calme, de silence, peut se faire par l'intermédiaire de la musique qui par son impact émotionnel fort vient médiatiser ce face-à-face insolite parfois, entre deux êtres humains inconnus l'un pour l'autre.

La difficulté pour nous, dans des locaux où les femmes et leurs enfants vont et viennent de manière très libre, sans cadre précis, sauf celui prévu par des rendez-vous individuels ou collectifs, a été de trouver un moyen de mettre en contact l'intervenante et les femmes et enfants accueillis.

Là encore le temps jouait contre nous car nous devions obligatoirement créer des événements susceptibles de provoquer ces rencontres, ce qui s'éloigne sensiblement de l'idée première des musiciens intervenants et du projet initial mis en œuvre dans les établissements de santé, dans les maisons de retraite etc.

De même, comme nous le répérons bien au fil des comptes-rendus de Chloé, musicienne intervenante en milieu de la santé, titulaire du Diplôme de Musicien Intervenant en Milieu de la Santé, il fut très vite indispensable de mettre des mots sur ce qui était en train de se passer, de se jouer....

C'est pourquoi nous avons beaucoup réfléchi lors de nos séances de travail avec Chloé, Véronique Mengus, une de nos collègues qui s'est beaucoup investie dans ce projet afin de trouver des approches un peu plus spécifiques, pourrait-on dire, à notre public et à notre mode d'accompagnement au Centre Flora Tristan.

C'est ainsi que nous avons choisi de convier femmes et enfants à un goûter musical, sous la forme d'un atelier ouvert pour les mamans et les enfants.

A partir des nombreuses et très intéressantes propositions de Chloé, nous avons dû opérer un choix et sélectionner quelques jeux musicaux qui nous semblaient adaptés tant aux femmes qu'aux enfants, voire aux deux réunis.

Nous avons donc pu programmer deux séances sur ce mode de fonctionnement.

Malgré l'irrégularité de la présence des uns et des autres due, je le rappelle, à la particularité de prise en charge de notre public, grâce à cette approche sensiblement diffé-

rente, il nous a été donné la possibilité de « semer une question, une envie » de connaître, de découvrir, d'en savoir un peu plus...

Pour certains, le lien créé à travers la musique avec notre intervenante a favorisé de très riches échanges, dont Chloé retrace quelques bribes tout en nous invitant à participer à l'émotion qui les a caractérisés, tout au long de ses bilans d'intervention (publiés page 9 dans cette revue, ndr).

Ces tâtonnements, ces interrogations, que nous reprenions ensuite en essayant d'analyser ce qui s'était passé, ce qui s'était « joué », nous ont permis de mettre en évidence la nécessité d'envisager un autre mode d'intervention, à savoir des rencontres au domicile des femmes hébergées au Centre Flora Tristan.

Des visites musicales ont pu alors être proposées à certaines femmes qui avaient témoigné de leur intérêt pour ces moments de bonheur autour de sons et de chants divers.

A ce propos, il est à noter que nous avons envisagé ce type d'intervention lors de notre première rencontre avec Victor Flusser, Directeur du Centre de Formation de Musiciens Intervenant. Mais ce mode d'intervention ne pouvait en aucun cas se décréter d'emblée ; il était absolument impensable de démarrer les premières séances par des visites à domicile.

Là encore c'est une affaire de temps...

Pour être en accord avec nos valeurs, dans le respect de l'autre, ces femmes avec lesquelles nous cheminons, qui sont ou tendent à être sujets de leur existence, il est fondamental, de prendre le temps de la rencontre.

C'est ce « temps laissé au temps » qui à travers des échanges verbaux ou non-verbaux, permet à la confiance d'advenir.

Et pour les femmes que nous accueillons il est alors simple et joyeux d'ouvrir leur porte, un petit coin de leur vie, leurs émotions qu'elles peuvent alors laisser librement s'exprimer.

La porte de leur intimité, de leur « chez elles » ainsi ouverte, une certaine souplesse est nécessaire, une grande adaptation également, de la part du musicien intervenant, en fonction des souhaits et des possibilités de chacune.

Nous tenons d'ailleurs à ce propos à remercier vivement Chloé

Soudière/Frantz, qui a su avec tact et gentillesse, par sa grande sensibilité, sa disponibilité, se mêler à nous et nous accompagner pendant ces quelques mois pour le plus grand bonheur de tous et toutes au Centre Flora Tristan. ■

La rencontre (...) peut se faire par l'intermédiaire de la musique qui par son impact émotionnel fort vient médiatiser ce face à face insolite parfois, entre deux êtres humains inconnus l'un pour l'autre.

C'est ce « temps laissé au temps » qui à travers des échanges verbaux ou non-verbaux, permet à la confiance d'advenir.



Nous avons choisi de convier femmes et enfants à un goûter musical, sous la forme d'un atelier ouvert pour les mamans et les enfants.